REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNE DE SENAN

EXTRAIT N° 43/2021

Du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 13 septembre 2021

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Ayant pris part à la délibération : 15
Date de convocation et affichage : 1er septembre 2021

Le treize septembre deux mil vingt et un à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Gérard CHAT, maire

Présents : Gérard CHAT, Joëlle VOISIN, David ANSEL, François BOURGUIGNON, Thierry PERRIGNON, Anne-Charlotte HIEZ, Bernard GUEDON, Joël MACHAVOINE, Franck GONTHIER, Marc MAUPAS-OUDINOT, Gisèle MAURY, Annabelle ALVES DOS SANTOS, Patrick EDOUARD

Absents excusés : Arnaud PONCHON pouvoir à Gérard CHAT, Chantal FAUVIOT pouvoir à Joël MACHAVOINE

Objet : **IMPLANTATION D'UN MÂT DE MESURE**

Le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour l'implantation temporaire (pour 7 mois) d'un mât de mesure, par la société RWE. La présence de ce mât permettrait d'effectuer des mesures de vent, dans le cadre des études de faisabilité pour la création éventuelle d'un parc éolien.

Le conseil municipal, à 14 voix POUR et 1 voix CONTRE (Joëlle VOISIN), accepte l'implantation d'un mât de mesure par la société RWE.

Le Maire,

MAIRIE DE SENAN 89 (Yonne) N°1

Gérard CHAT.